



Note socioéconomique :

Mettre la protection sociale au centre de la relance socioéconomique post-COVID-19 au Niger



Juin 2021

Situé en Afrique de l’Ouest, le Niger est un vaste territoire de plus d’1,2 million de Km² au 2/3 occupé par le désert du Sahara. Confronté à des défis climatiques socioéconomiques et sécuritaires majeurs, il est régulièrement classé dernier au plan mondial selon l’Indice du Développement Humain du PNUD, et ce, malgré d’énormes potentialités économiques dont l’uranium, le pétrole, l’or et l’énergie renouvelable. Cette situation est largement imputable à son fort taux de croissance démographique (3,9%) et à sa position géographique à cheval entre le Bassin du Lac Tchad et le Liptako-Gourma, les deux principaux foyers de tensions sécuritaires au Sahel.



Par ailleurs, à l’instar des pays du monde entier, le Niger subit de plein fouet les conséquences sanitaires et socioéconomiques de la pandémie de la COVID-19. Ces conséquences sont ressenties aux niveaux macro, méso et microéconomique, en milieu urbain comme rural. Ce, surtout à cause de la fermeture des frontières et l’isolement de la ville de Niamey qui est le principal foyer de la pandémie au Niger et le poumon économique du pays. Les entreprises et les travailleurs du secteur informel, qui domine l’économie nationale à 65%, ne sont malheureusement pas éligibles aux 1439,5 milliards de FCFA (2,9 milliards US \$) accordés par l’Etat pour atténuer les impacts socioéconomiques et financiers de la pandémie.

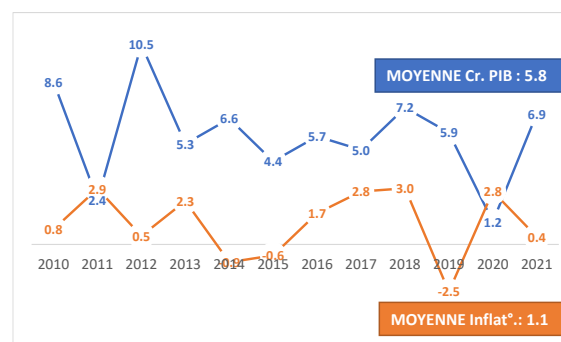
Quelles sont alors les alternatives possibles pour les travailleurs du secteur non agricole

informel, représentant (88,2% du volume d’emploi), pour faire face aux effets néfastes de la pandémie ? Comment l’Etat, peut-il capitaliser sur ce secteur informel et sa main d’œuvre abondante et hautement productive pour réussir la relance socioéconomique post-COVID-19 ?

1. Contexte de développement macro et socioéconomique au Niger

Le **contexte macroéconomique** du Niger pendant la décennie ayant précédé la pandémie de la COVID-19 (2010-2019) est marqué par une croissance relativement solide avec un taux moyen de 6,2% sur la période. Entre 2010 et 2021, ralenti par la pandémie, la croissance s’affiche à 5,8% (cf. graphique 1). A noter aussi que cette croissance a été fortement erratique entre 2010 et 2013, comme illustré sur le graphique ci-dessous. Sur la même période, l’inflation a été contenue en moyenne à 1% reflétant la stabilité du cadre macroéconomique en général. En 2020, selon les estimations de la banque mondiale (janvier 2021), la croissance économique ralentirait à 1%, entraînée par les effets néfastes de la pandémie de la COVID-19. Elle remonterait à 5,1% en 2021. Selon le FMI (avril 2021), ces estimations sont de respectivement 1,2% et 6,9%. L’inflation, quant à elle, ressortirait à 2,8% en 2020 selon les estimations du FMI (avril 2021), contre -2,5% en 2019. Elle reviendrait à 0,4% en 2021.

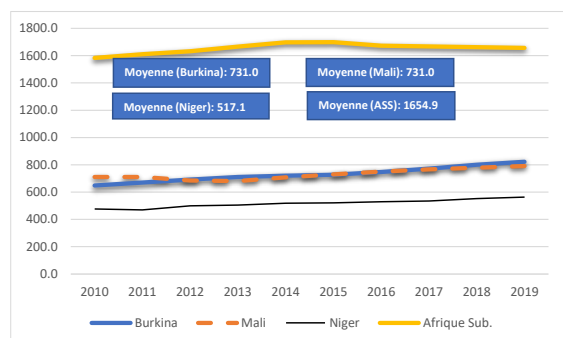
Graphique 1 : évolution du taux de croissance économique et du taux d’inflation au Niger, 2010-2021



Source : à partir des données de la BM, WDI (19/03/2021) et du FMI (avril 2021)

Pour mettre en exergue l'effet réducteur de la forte croissance démographique au Niger sur les performances macroéconomiques, le PIB par habitant a été utilisé. Sur le graphique 2 ci-dessous, on constate que le PIB par habitant du Niger suit certes une tendance croissante continue, mais lente et contenue entre 400 et 600 \$ US sur toute la période. La différence est nette avec l'évolution des PIB par tête du Burkina et du Mali ayant également enregistré une augmentation continue mais entre 600 et 800 \$ US. Le PIB par habitant de l'Afrique au sud du Sahara évolue nettement au-dessus des trois et sa valeur moyenne vaut plus de deux fois celles du Burkina et du Mali, et plus de trois fois celle du Niger.

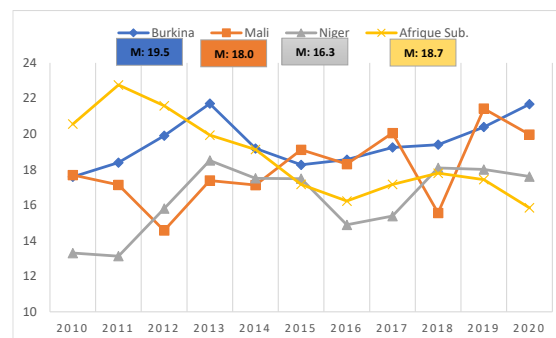
Graphique 2 : évolution comparée du PIB par habitant (\$ constant 2010) du Niger, du Burkina, du Mali et de l'Afrique subsaharienne



Source : à partir des données de la BM, WDI (19/03/2021)

En ce concerne le secteur des finances publiques, on constate qu'au Niger, la proportion des recettes fiscales au PIB entre 2010 et 2020 est en moyenne la plus faible parmi les quatre économies comparées. Elle est surtout bien en dessous de la moyenne du Burkina Faso, un pays ayant même atteint les 20% en 2013 et 2020. La faiblesse du niveau des recettes totales du gouvernement s'explique largement par la forte domination de l'économie nigérienne par le secteur informel. En 2019, le secteur informel représentait 57,5% du PIB. Enfin, il faut noter qu'en 2020, il y a eu au mieux une stagnation des recettes des différents gouvernement, sinon une baisse comme c'est le cas pour le Niger à cause de la pandémie.

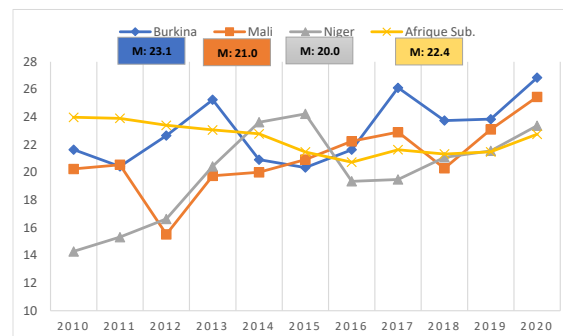
Graphique 3 : évolution des recettes totales du gouvernement en proportion du PIB



Source : à partir des données du FMI

L'examen de l'évolution comparée des dépenses totales du gouvernement témoigne d'une certaine discipline budgétaire au Niger. En effet, en cohérence avec les recettes totales, les dépenses totales en proportion du PIB représentent la plus faible moyenne parmi les 4 économies comparées sur la période. On peut aussi constater, pour toutes ces économies, une nette augmentation des dépenses en 2020 par rapport à 2019, témoignant de l'effet de la COVID-19.

Graphique 4 : évolution des dépenses totales du gouvernement en proportion du PIB

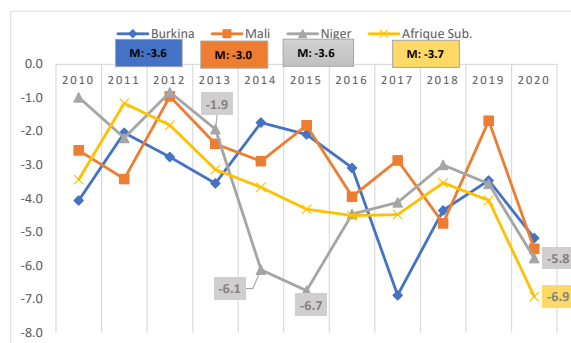


Source : à partir des données du FMI

Même si le Niger observe une certaine discipline budgétaire par rapport aux économies comparatrices, on observe que le fardeau des dépenses est plutôt lourd au regard du niveau des recettes du pays. Ainsi, en 2014, on constate une aggravation brusque du déficit à -6,1%, contre -1,9% en 2013. En 2015, avec -6,7%, il atteint son niveau le plus élevé sur la période avant de connaître une

amélioration quasiment progressive, puis se détériore en 2020 pour atteindre -5,8%, sous l'effet, essentiellement, de la pandémie de la COVID-19. Cependant, il importe de noter que, ce niveau, certes supérieur à ceux du Burkina et du Mali, reste inférieur à celui de la moyenne en Afrique au Sud du Sahara qui s'affiche à -6,9% en 2020.

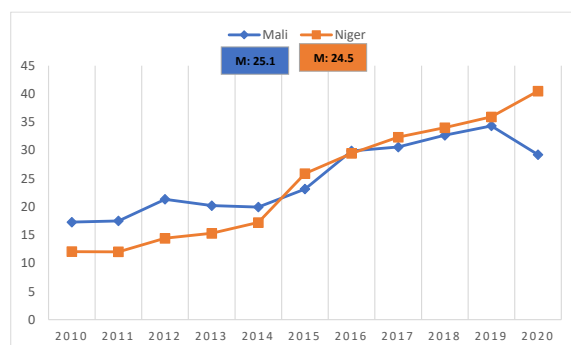
Graphique 5 : évolution des déficits budgétaires en proportion du PIB



Source : à partir des données du FMI

L'évolution des prêts nets du gouvernement du Niger en proportion du PIB ont été analysés en relation avec la situation du Mali. Comme le montre le graphique 6, en moyenne, il n'y a pas de différence significative entre les deux courbes de prêts, mais des divergences sont notées suivant les années ou sur certaines périodes. Ainsi, on constate qu'en 2020, le Niger a largement contracté, en termes nets, plus de prêts que le Mali avec des valeurs respectives de 40,5% et 29,2%.

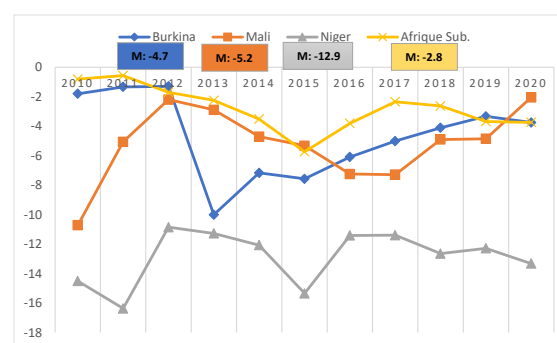
Graphique 6 : évolution des prêts nets du gouvernement en proportion du PIB



Source : à partir des données du FMI

La situation du secteur extérieur est marquée par un solde courant de la balance des paiements de loin plus déficitaire au Niger qu'au niveau de toutes les économies comparatrices sur toute la période 2010-2020. En particulier, le déficit moyen pour le Niger (-12,9%) est plus de deux fois plus important que celui du Mali (-5,2). Le déficit du Niger a été particulièrement élevé en 2011 (-16,4%), 2015 (-15,3%) et en 2020 (-13,3%).

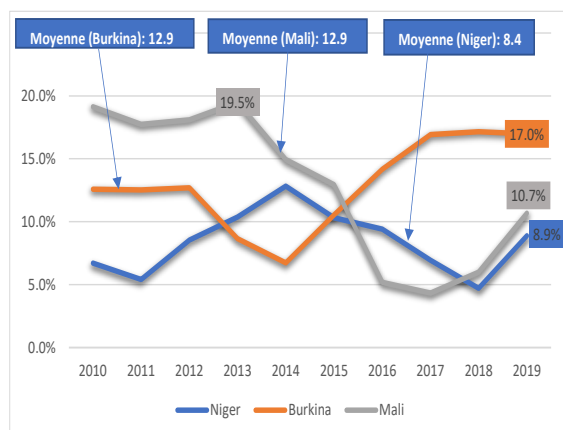
Graphique 7 : évolution du solde du compte courant de la balance des paiements en proportion du PIB



Source : à partir des données du FMI

Concernant le secteur monétaire et financier, la quantité de devises (avoirs extérieurs nets) détenus par les banques au Niger en proportion du PIB est structurellement moindre, à comparer au Burkina comme au Mali. La moyenne détenue par le Niger sur la période (2010-2019) est 8,4%, contre exactement 12,9% pour chacun des deux pays comparateurs. Il faut aussi noter que la proportion pour le Niger a continuellement cru entre 2011 et 2014 avant de connaître une baisse progressive jusqu'en 2018, où elle a connu son plus bas niveau sur la période (4,7%). En 2019, elle remonte à 8,9% contre 10,7% pour le Mali et jusqu'à 17% pour le Burkina Faso.

Graphique 10 : évolution des avoirs extérieurs nets en pourcentage du PIB



Source : à partir des données de la BM

Le contexte socioéconomique au Niger est marqué par un niveau structurellement faible des indicateurs. Dans sa dernière publication en décembre 2020, tout comme sur quasiment toute la décennie passée, le rapport mondial sur le développement humain du PNUD, classe le Niger en dernière position avec un score de 0,394. Le niveau des indicateurs liés à l'éducation, notamment la durée moyenne de scolarisation (2,1 ans) semble être la cause principale du retard du Niger en matière de développement. A titre de comparaison, la durée moyenne de scolarisation pour la région Afrique subsaharienne est de 5,8 ans. Les faibles performances du Niger en matière d'éducation peuvent s'expliquer par un taux d'achèvement du primaire relativement faible. En 2019, selon les statistiques de la BM, il était de 62,3% pour le Niger contre, 68,8% pour la moyenne en Afrique subsaharienne, 64,5% pour le Burkina Faso. Concernant cet indicateur, de fortes disparités de genre sont aussi à noter au Niger. Pour la même année (2019), sa valeur était de 57,3% pour les femmes contre 67,0% pour les hommes. Un autre indicateur tirant le système éducatif du Niger vers le bas peut bien être la relative faiblesse des investissements dans le secteur. En 2018, les dépenses consacrées à l'éducation en proportion des dépenses totales s'élevaient à 16,8%, contre 17,9% pour la moyenne en

Afrique au Sud du Sahara et jusqu'à 22,7% au Burkina Faso.



En ce qui **concerne la réduction de la pauvreté**, des améliorations sont notées ces dernières années. Selon les estimations de l'Institut National de la Statistique (INS), la proportion de la population pauvre est passée de 45,4% en 2014 à 40,8% en 2019, soit un gain de 4,6 points de pourcentage. La même tendance est observée en milieu rural où ce taux est passé de 52,4% en 2014 à 46,8% en 2019, soit un gain de 5,6 points de pourcentage. Cependant, la baisse de l'incidence de la pauvreté observée au niveau national, est insuffisante pour contenir l'augmentation du nombre absolu de personnes pauvres. Ce nombre s'est accru d'environ 438.068 individus sur la période 2014-2019. L'augmentation rapide de la population du Niger (3,9%) ainsi que du nombre absolu de pauvres sont étroitement liés à la prévalence d'une malnutrition durable dans le pays. Entre 2014 et 2020, la prévalence de la malnutrition aiguë globale s'est constamment placée au-dessus du seuil d'alerte de l'OMS (10%), avec des valeurs extrêmes en 2014 (14,8%) et en 2018 (15%).

Cependant, des progrès sont enregistrés dans **le secteur de la santé**. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 126 en 2015 à 95 décès pour mille en 2018. Quant au taux de mortalité néonatale, il a connu une

réduction drastique, passant de 24 pour mille en 2012 à 7,3 pour mille en 2019. L'incidence du VIH/SIDA a connu une amélioration entre 2015 et 2018, passant de 0,07% en 2015 à 0,01% en 2018. Les proportions d'adultes et d'enfants infectés du VIH/SIDA sous ARV ont progressé respectivement de 53% en 2017 à 65% en 2020 pour les adultes (15 ans et plus) et de 39% à 47% pour les enfants (< 15 ans) au cours de la même période. Le nombre de personnes (adultes et enfants) vivant avec le VIH (PVVIH) sous ARV s'est établi à 20427 en 2019.

Sur le plan de l'hydraulique, la proportion de la population ayant accès, de façon durable, à une source d'eau potable, s'est améliorée sur la période 2014-2019 en passant de 42,4% (ECVMA 2014) à 55,1% (EHCVM 2018/19). Le taux d'accès de la population au service optimal d'eau potable en milieu urbain a évolué en dents de scie, passant de 65,76% en 2017 à 48,8% en 2020. La moyenne sur la période est de 57,54%. Le taux d'accès de la population au service basique d'eau potable en milieu rural a évolué significativement sur la période passant de 22,06% en 2017 à 50,4 % en 2020. Ce taux a enregistré une moyenne de 32,91%. Néanmoins, malgré les efforts consentis par le Gouvernement et ses Partenaires au Développement, l'accès à l'eau potable reste toujours insuffisant au Niger.

Quant à l'accès à l'énergie, en 2018, seulement 17,6% de la population ont accès à l'électricité, d'énormes disparités sont notées selon le milieu de résidence (Banque mondiale). En milieu urbain, le taux d'accès est de 47,6%, contre seulement 11,7% en zones rurales. Pour la même année, ces taux sont respectivement de 47,7%, 78,0% et 31,5% pour l'Afrique subsaharienne. Le Niger doit d'urgence combler cette insuffisance en termes d'accès à l'électricité et à l'énergie en général, ressource fondamentale pour le développement industriel et économique. Pour cela, il doit accélérer l'exploitation et la valorisation de son énorme potentiel en énergie renouvelable

(exemple, solaire : 5 à 7 kWh/m² par jour, 8 heures d'ensoleillement par jour ; hydroélectrique : 278 MW) dont la production (hors énergie hydroélectrique) représente seulement 0,75% du total en 2015, selon la Banque Mondiale.

D'autres faits socioéconomiques ont aussi émaillé le contexte de développement récent du Niger. Il y a d'abord la **COVID-19**. En mars 2020, le premier cas de la pandémie a été officiellement déclaré au Niger et aussitôt, des mesures ont été prises par les autorités nationales pour contrecarrer la propagation de la pandémie et mitiger ses impacts socioéconomiques. Ces mesures, évaluées à 1.439,5 milliards de francs CFA (2,9 milliards de US\$), visent essentiellement : (i) la gestion sanitaire de la pandémie (167,3 milliards) ; (ii) la résilience du système éducatif (20,6 milliards) ; (iii) le plan de soutien aux personnes vulnérables (486,8 milliards) ; (iv) l'atténuation des impacts économiques et financiers (434 milliards), et ; (v) la résilience des producteurs agropastoraux (330,8 milliards).

Grâce à ces mesures, l'effet sanitaire, tout comme les impacts socioéconomiques de la pandémie, ont été limités sur les ménages et les entreprises. Une enquête conduite par l'INS sur les conditions de vie des ménages nigériens entre les mois de Septembre et d'Octobre 2020 en lien avec la COVID-19, fait ressortir que : (i) 83,6% des ménages ont pu s'approvisionner en produits alimentaires, sans aucune difficulté ; (ii) 8,5% des personnes occupées auparavant, ont perdu leur emploi depuis le début de la pandémie ; (iii) 52,1% des ménages des entreprises non agricoles et 30% de ceux des entreprises agricoles ont enregistré des baisses de revenu.

En 2020, le Niger a également connu de **graves inondations** qui ont occasionné de dégâts matériels importants et pertes de vies humaines. Selon les évaluations du Ministère en charge de la gestion des catastrophes en date du 7 octobre 2020, on a déploré : (i)

78.601 ménages sinistrés ; (ii) 632.608 personnes sinistrées ; (iii) 75 pertes en vies humaines ; (iv) 50.707 maisons effondrées ; (v) 3.744 gros ruminants, 16.009 petits ruminants et 25.055 volailles perdus, et ; (vi) 1.429 greniers endommagés, 2 621 puits effondrés, 4.089 champs endommagés et 18.253 aires de cultures endommagées.



2. Etat des lieux sur la protection sociale au Niger dans le contexte de la COVID-19

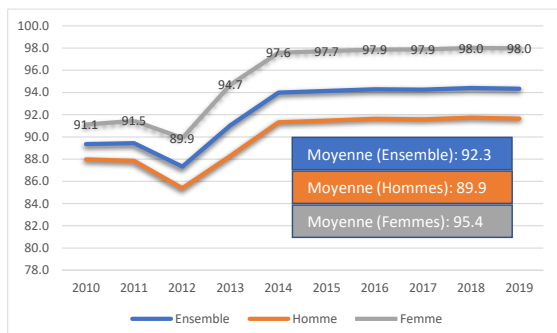
Au Niger, le système de protection sociale reste plutôt embryonnaire au regard des besoins des populations. Une politique nationale de protection sociale (PNPS) a été élaborée depuis 2011. Selon cette politique, en matière de protection sociale au Niger, des contraintes significatives se posent dans : (i) l'application des cadres juridiques et réglementaires, (ii) la capacité de planification et de suivi et évaluation des interventions de protection sociale (ii) la mobilisation des ressources pour le financement de la protection sociale à l'échelle du pays (iii) les barrières socioculturelles.

Malheureusement, la mise en œuvre concrète de cette politique n'est pas encore effective, selon le rapport de revue nationale volontaire sur les ODD produit en 2020. Cependant, le rapport ajoute que les principaux goulots d'étranglements, à savoir, la non-fonctionnalité des organes techniques et de pilotage et l'absence de définition de « socle de protection sociale », sont en train d'être levés, avec la mise en place de nouveaux comités chargés de l'orientation et du suivi de la mise en œuvre de cette PNPS et l'adoption en avril 2018 de la loi portant principes fondamentaux de la protection sociale au Niger.

Dans tous les cas, les besoins en protection sociale sont évidents au Niger. Le taux de pauvreté reste encore très élevé en milieu rural (46,8%) ainsi que le taux de malnutrition chronique des moins de 5 ans resté au-dessus de 45% entre 2014 et 2020 avec un pic de 48% en 2018. Face à cette situation, le taux de couverture en protection sociale n'est estimé qu'à 28,8% en 2018. Dans le même sens, la Banque Mondiale classe le système de protection sociale du Niger en troisième position (sur une échelle de 1 à 6). Il faudrait cependant noter que cette couverture, qui était de seulement 3% en 2012, est en nette progression, en lien avec la mise en œuvre de la politique de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans.

La faiblesse de la couverture sociale au Niger doit être considérée comme un enjeu majeur de politique sociale au regard des besoins pressants en la matière. En effet, en plus de la forte prévalence de la pauvreté en milieu rural et de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans, il existe une forte prédominance de la vulnérabilité de l'emploi au Niger, en lien avec le poids élevé de l'informel dans l'économie nationale (65%). Entre 2010 et 2019, la proportion d'emplois vulnérables a nettement progressé et est restée constamment élevée en particulier au niveau des femmes où elle s'affiche à 98% en 2019, contre 92% pour les hommes (graphique 11, ci-dessous). La moyenne sur la période pour les femmes (95,4%) dépasse également celle des hommes (89,9%).

Graphique 11 : Evolution de la proportion des emplois vulnérables au Niger entre 2010 et 2019

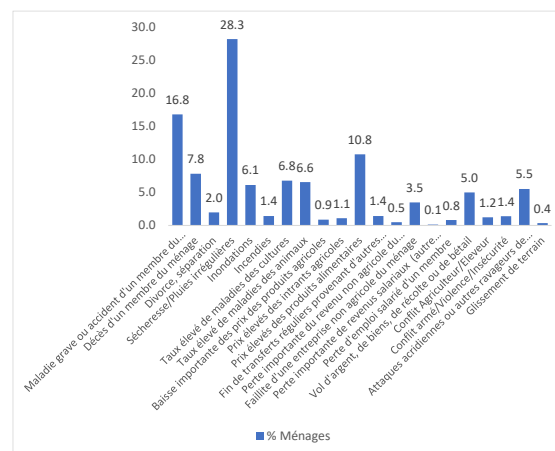


Source : à partir des données de la BM, WDI (19/03/2021)

L'analyse des données microéconomiques

issue de la dernière enquête harmonisée¹ sur les conditions de vie des ménages conduite par l'INS entre 2018 et 2019, nous éclairent davantage sur les besoins en protection sociale des ménages au Niger. Par exemple, ces statistiques montrent que les sécheresses et les irrégularités des pluies, vécus par 28,3% des ménages, se révèlent être les chocs les plus répandus au niveau des ménages. Les maladies graves ou accident d'un membre du ménage constituent également des épisodes de chocs pour une importante proportion de ménages (16,8%), de même que les prix élevés des produits alimentaires. A côté de ces derniers, les ménages ont cité dans des proportions relativement importantes, le décès d'un membre du ménage (7,8%), les maladies des cultures (6,8%) et les maladies des animaux (6,6%) comme étant des chocs ayant perturbé leur bon fonctionnement entre 2016 et 2018.

Graphique 12 : nature des différents chocs vécus par les ménages au cours de trois dernières années (ayant précédé l'enquête)

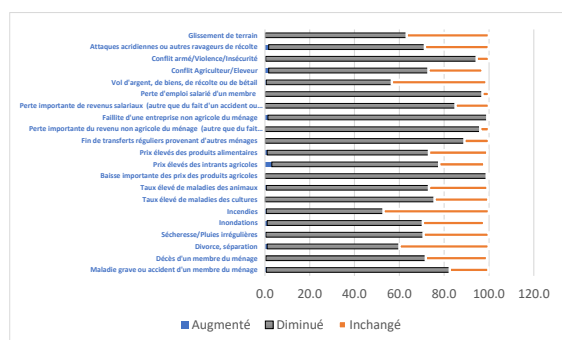


Source : calcul à partir des données de l'ECHMA 2018/19, INS

Les chocs vécus par les ménages au cours des trois dernières années avant l'enquête ont induit des conséquences significatives sur leurs revenus. Quel que soit le choc, pour au moins 56% d'entre eux, cela a diminué le revenu. Certains chocs ont affecté le revenu de quasiment tous les ménages. Par exemple, la baisse importante des prix des produits agricoles a provoqué une diminution du revenu de 99% des ménages. Cela souligne la forte dépendance des ménages et des populations à l'agriculture de subsistance et donc la nécessité pour l'Etat de mettre en place un système de protection sociale productive dans le secteur. Dans le même sens, le taux élevé de maladies des cultures et le taux élevé de maladie des animaux ont provoqué la diminution des revenus pour environ trois quarts (3/4) des ménages. Les activités non agricoles représentent aussi une source de revenu pour la plupart des ménages. Ainsi, la faillite d'une entreprise non agricole et la perte importante de revenu non agricole les affectent à au moins 96%. Enfin, les conflits armés, les violences/insécurité sont la cause de la perte de revenu de 94% des ménages.

¹ Cette enquête est dite harmonisée car elle a été conduite en même temps et suivant la même méthodologie au niveau des 8 pays de l'UEMOA.

Graphique 13 : conséquences des chocs vécus par les ménages au cours de trois dernières années sur leur revenu



Source : calcul à partir des données de l'ECHMA 2018/19, INS

3. Politiques de protection sociale appropriées pour la relance socioéconomique post-COVID au Niger

Au regard du développement socioéconomique actuel du pays et face aux besoins révélés par la COVID-19, les politiques de relance socioéconomique post-COVID au Niger, pour être performantes, doivent s'articuler autour d'un système de protection sociale élargi, efficace et résilient. En effet, la pandémie de la COVID-19 a révélé l'énorme fragilité de l'économie nigérienne basée à 65% sur le secteur informel avec plus de 90% d'emplois vulnérables. En vue de contre-carrer cette fragilité et reconstruire en mieux l'économie post-COVID au Niger, **la mise en place d'un système de protection sociale élargi aux travailleurs de l'informel s'avère nécessaire.**

Comme recommandé par l'étude « *Protection sociale et secteur informel dans les pays africains : évaluation prospective des régimes contributifs* » (PNUD, BIT ; 2021), pour plus de résilience et d'efficacité, **un tel système de protection sociale doit être mixte en intégrant à la fois les travailleurs du secteur formel et du secteur informel dans un régime contributif.**

Le système de protection sociale élargi aux travailleurs du secteur informel à placer au cœur des préoccupations de relance socioéconomiques post-COVID, doit

évidemment être accompagné de politiques complémentaires de développement.

L'économie nigérienne repose également sur l'agriculture au sens large (incluant l'élevage) ayant représenté 37,6% du PIB en 2019. **Un système de protection sociale spécifique pour les producteurs ruraux visant à renforcer les bases productives (système de protection sociale productive)** contribuerait à une relance socio-économique post-COVID plus résiliente, inclusive et durable au Niger.

En outre, parmi les politiques complémentaires de développement figurerait en bonne place, **l'accélération du processus d'industrialisation de l'économie nigérienne sur fond de mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf).** Ainsi, le contexte actuel reste, hélas, marqué par une dégradation du tissu industriel. Selon les estimations de l'INS, la part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans le PIB se réduit progressivement en passant de 5,70% en 2017, à 5,40% en 2018 et à 3,06% en 2019. De même, la part de la valeur ajoutée de l'agro-industrie dans le PIB est passée de 6,2% en 2017 à 2,4% en 2018 et 2019. Par ailleurs, en ce qui concerne les échanges commerciaux intra-africains, même si la part des exportations du Niger à destination du continent reste assez élevé (53% en 2017), ces dernières sont essentiellement composées de matières premières agricoles et d'élevage.

A cet égard, la politique de relance industrielle contribuerait non seulement à accélérer le processus d'industrialisation mais aussi de diversifier la base des produits exportables du Niger à la faveur de la mise en œuvre de la ZLECAf.



Par ailleurs, **le Niger peut saisir la survenue de la pandémie de la COVID-19 comme une opportunité unique pour lever les contraintes à l'élargissement du système de protection sociale (cf. ci-haut) tout en engageant résolument sa transition vers une économie verte et digitalisée.** Les potentialités pour le développement d'une économie verte sont

substantielles au Niger. Selon un rapport² du Ministère de l'énergie (2019), le potentiel solaire et hydroélectrique est extrêmement élevé dans le pays (voir plus haut). Quant au potentiel pour la digitalisation de l'économie, les progrès sont peut-être insuffisants mais bien réels : selon l'INS, au cours de la période 2018/2019, 38,5% des personnes âgées de 15 ans et plus possèdent un téléphone portable, 66,9% en milieu urbain. Cependant, l'accès à l'internet est bien moins faible dans le pays : 8,1% des personnes âgées de 15 ans et plus ont accès à l'internet dont 28% en milieu urbain.

² Prospectus de l'investissement de l'énergie durable pour tous (SEforALL) du Niger.

4. Annexe

Tableau 1 : nature des différents chocs vécus par les ménages au cours de trois dernières années (2016-2018)

Nature du choc	% Ménages
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	16,8
Décès d'un membre du ménage	7,8
Divorce, séparation	2,0
Sécheresse/Pluies irrégulières	28,3
Inondations	6,1
Incendies	1,4
Taux élevé de maladies des cultures	6,8
Taux élevé de maladies des animaux	6,6
Baisse importante des prix des produits agricoles	0,9
Prix élevés des intrants agricoles	1,1
Prix élevés des produits alimentaires	10,8
Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	1,4
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	0,5
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	3,5
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	0,1
Perte d'emploi salarié d'un membre	0,8
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail	5,0
Conflit Agriculteur/Éleveur	1,2
Conflit armé/Violence/Insécurité	1,4
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	5,5
Glissement de terrain	0,4

Source : calcul à partir des données de l'ECHMA 2018/19, INS

Tableau 2 : Conséquences des chocs sur les revenus des ménages

Nature du choc	Augmenté	Diminué	Inchangé	Non concerné	Ensemble
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	0,6	81,9	17,3	0,3	100,0
Décès d'un membre du ménage	0,4	71,4	27,3	0,9	100,0
Divorce, séparation	1,0	59,1	39,8	0,1	100,0
Sécheresse/Pluies irrégulières	0,4	70,4	29,1	0,1	100,0
Inondations	1,0	69,5	27,4	2,1	100,0
Incendies	0,6	52,3	47,1	0,0	100,0
Taux élevé de maladies des cultures	0,1	75,6	24,0	0,3	100,0
Taux élevé de maladies des animaux	0,6	72,6	26,1	0,7	100,0
Baisse importante des prix des produits agricoles	0,0	99,0	1,0	0,0	100,0
Prix élevés des intrants agricoles	3,1	74,7	20,2	2,0	100,0
Prix élevés des produits alimentaires	1,1	72,2	26,0	0,7	100,0

Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	0,0	89,0	11,0	0,0	100,0
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	0,0	96,1	3,9	0,0	100,0
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	1,4	97,9	0,8	0,0	100,0
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	0,0	85,1	14,9	0,0	100,0
Perte d'emploi salarié d'un membre	0,0	97,1	2,9	0,0	100,0
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail	0,7	56,0	42,2	1,1	100,0
Conflit Agriculteur/Éleveur	1,7	71,3	24,3	2,8	100,0
Conflit armé/Violence/Insécurité	0,4	94,1	5,5	0,0	100,0
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	1,7	69,8	28,5	0,1	100,0
Glissement de terrain	0,0	63,3	36,7	0,0	100,0

Source : calcul à partir des données de l'ECHMA 2018/19, INS

5. Bibliographie

IMF, 2021, « *Global Financial Stability Report : Preempting a Legacy of Vulnerabilities* »

IMF, 2021, « *World Economic Outlook : Managing Divergent Recoveries* »

Ministère de l'Énergie, Niger, 2019, « *Prospectus d'investissement de l'énergie durable pour tous (SEforALL) du Niger* »

Ministère du Plan, Niger, 2021, « *Rapport-bilan 2017-2020 de mise en œuvre du Plan de Développement Économique et Social (PDES)* »

PNUD et BIT, 2021, « *Protection sociale et secteur informel dans les pays africains : évaluation prospective des régimes contributifs* »

World Bank, 2021, « *Global Economic Prospect* »